

M.A.I. Phone

Votre assistance à portée de main.

A quoi sert M.A.I. Phone ?

- Géolocaliser nos assurés pour faciliter leur prise en charge ;
- Communiquer avec nos assurés de manière interactive ;
- Recueillir les avis de nos assurés sur la qualité de nos prestations : Satisfait ou Insatisfait ?

Qui peut utiliser M.A.I. Phone ?

M.A.I. Phone est une application téléchargeable par le grand public. Le service de déclaration et de prise en charge en cas de sinistre est, quant à lui, réservé à nos assurés.

Comment télécharger M.A.I. Phone ?

Pour accéder à l'application sur votre Smartphone, qu'il fonctionne sous Apple ou sous Android, il suffit de suivre les étapes ci-dessous :

- Connectez-vous à Internet (3G ou Wi-Fi) ;
- Cliquez sur APPSTORE ou GOOGLE PLAY;
- Tapez « Maroc Assistance Internationale », choisissez M.A.I. Phone et installez l'application.

Et pour déclarer votre sinistre (accident, panne, maladie...), n'oubliez pas d'activer le service de géolocalisation de votre Smartphone.

Comment activer votre compte ?

Une fois l'application installée, un écran de bienvenue s'affiche et vous donne la possibilité d'activer votre compte après avoir renseigné, au préalable, le formulaire d'activation.

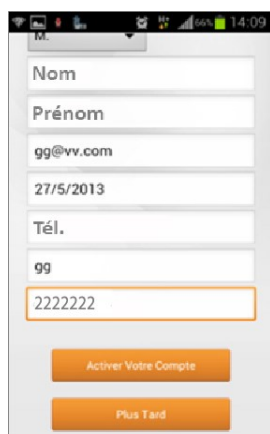
Cliquez sur le bouton
Activer votre compte



Si vous êtes client de la Banque Populaire

Exemple : votre numéro de compte bancaire est le 21111 2222222 000 1 , le radical à saisir sur le formulaire sera : 2222222

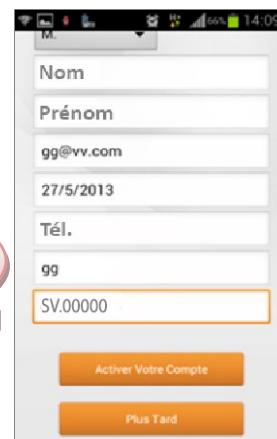
Compte bancaire :
Ex: 21111 **2222222** 000 2
Radical : 7 chiffres
2222222



Si vous n'êtes pas client de la Banque Populaire

Il suffit de saisir le n° de votre contrat M.A.I.

N° de contrat :
Ex: **SV.00000**



Comment utiliser M.A.I. Phone ?

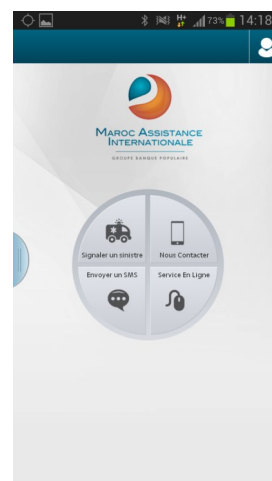
M.A.I. Phone présente 4 fonctions principales :

Fonctions réservées à nos assurés qui ont un compte M.A.I. Phone activé :

1. Signaler un sinistre (accident, panne, maladie...);
2. Envoyer un SMS, si votre connexion 3G n'est pas disponible;
3. Nous Contacter : Utilisation d'une ligne directe avec notre plateau d'assistance;

Et pour le grand public :

4. Service En Ligne : Accès direct à notre site web.



En cas de sinistre (accident, panne, maladie...) : cliquez sur le bouton « signaler un sinistre », un écran s'affiche et vous donne la possibilité de spécifier le type de sinistre : médical ou technique.

N'oubliez pas d'activer le service de géolocalisation de votre Smartphone.

Une fois le sinistre signalé, le chargé d'assistance traitera immédiatement votre demande.

